INSCRIPTIONS SCOLAIRES 2025-2026

1er CAS → Pour les familles qui n'ont pas encore d'accès au portail famille

1ère étape Veuillez suivre le lien ci-dessous et constituer votre dossier famille

tutoriel-portail-famille-nexistant-pas-sur-villemomble.pdf (Voir le lien)

2^{ème} CAS → Pour les familles qui ont déjà accès au portail famille 1^{ère} étape Vous devez vous rendre dans MON DOSSIER / Consulter mon dossier et mes démarches MON DOSSIER INSCRIPTION **FACTURATION** MESSAGERIE / NOUS CONTACTER ▶ Consulter mon dossier et mes Vous avez 4 message(s) non Inscription Scolaire Payer mes factures démarches Consulter l'historique de mon compte Inscription Périscolaire / Modifier mes coordonnées Demande de place en structure
 Petite Enfance Accéder à mes documents dématerialisés 2ème étape Vous devez lire les informations dans MON DOSSIER et le compléter ou mettre à jour vos coordonnées Mon dossier 🔺 ▶ <u>DOSSIER</u> > Mon dossier Mes enfants SUIVI DE MES DÉMARCHES Mes coordonnées 🔺 Mes documents

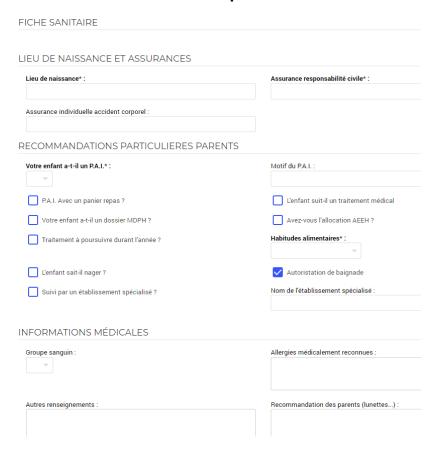
* Si vous souhaitez **rajouter un enfant** ou **modifier votre adresse**, vous devez transmettre un mail, via la messagerie du portail famille, en ajoutant, soit un acte de naissance, soit un justificatif de domicile.





Vous devez compléter tous les renseignements demandés de la <u>FICHE SANITAIRE</u> de chaque enfant.

Toute fiche sanitaire incomplète entrainera le refus de d'inscription scolaire.





Vous devez aller dans inscription scolaire







Choisir dans activité : SCOLAIRE

Choisir dans personne : Le prénom de votre enfant à inscrire



Puis faites **INSCRIRE**



A l'issue du traitement de votre dossier, vous recevrez un mail, via la messagerie du portail famille, vous informant de la validation ou non de votre demande d'inscription scolaire.

Demande de dérogations scolaires :

Pour les demandes de <u>dérogations scolaires</u>, vous devez inscrire votre enfant sur l'école de secteur et vous rendre dans ACTUALITES et dans l'article « **Dérogations scolaires** » **ou** vous pourrez télécharger le formulaire relatif à votre situation. Il sera à compléter, à signer et à transmettre avec les pièces justificatives, via la messagerie du portail famille.

